

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER NATIONALE MASCULINE U18 ELITE (NM U18) ET NATIONALE FEMININE U18 ELITE (NF U18)

ARTICLE 1 - SYSTEME DE L'EPREUVE

PHASE 1

Les 48 équipes sont réparties en 8 poules géographiques de 6.
Les équipes disputent un championnat (phase 1) en rencontres aller et retour à l'issue duquel un classement est établi.

QUALIFICATION POUR LA PHASE 2

Les équipes classées 1 à 3 de chaque poule de la phase 1 sont qualifiées pour le groupe A de la phase 2.

Les équipes classées 4 à 6 de chaque poule de la phase 1 sont qualifiées pour le groupe B de la phase 2.

PHASE 2 - GROUPES A ET B

Les 24 équipes de chaque groupe (A et B) sont réparties en 4 poules géographiques de 6.
Les équipes disputent un championnat (phase 2) en rencontres aller et retour à l'issue duquel un classement est établi.

FINALE A QUATRE : GROUPE A

Les équipes classées 1 de chaque poule du groupe A à l'issue de la phase 2 disputent une Finale à Quatre.

Les rencontres sont déterminées par tirage au sort. Elles se déroulent sur un week-end, sur un terrain choisi par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale Sportive :

- Le premier jour se déroulent les demi-finales dont l'ordre est fixé par la Commission Fédérale Sportive selon les horaires suivants :
 - ½ finale n°1 : Le samedi à 17 h 15
 - ½ finale n°2 : Le samedi à 20 h 00
- Le deuxième jour se déroulent les finales des perdants et vainqueurs des ½ Finales.
 - Rencontre pour la 3^{ème} place : Le dimanche à 13 h 15
 - Finale : Le dimanche à 15 h 30

La rencontre pour la 3^{ème} place est obligatoire.

FINALE A QUATRE : GROUPE B

Les équipes classées 1 de chaque poule du groupe B à l'issue de la phase 2 disputent une Finale à Quatre.

Les rencontres sont déterminées par tirage au sort. Elles se déroulent sur un week-end, sur un terrain choisi par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale Sportive :

- Le premier jour se déroulent les demi-finales dont l'ordre est fixé par la Commission Fédérale Sportive selon les horaires suivants :
 - ½ finale n°1 : Le samedi à 17 h 15
 - ½ finale n°2 : Le samedi à 20 h 00
- Le deuxième jour se déroulent les finales des perdants et vainqueurs des ½ Finales.
 - Rencontre pour la 3^{ème} place : Le dimanche à 13 h 15
 - Finale : Le dimanche à 15 h 30

La rencontre pour la 3^{ème} place est obligatoire.

TITRE DE CHAMPION DE FRANCE

Le titre de « Champion de France » est attribué au vainqueur de la Finale à Quatre Groupe A

TITRE DE CHAMPION DE FRANCE GROUPE B

Le titre de « Champion de France Groupe B » est attribué au vainqueur de la Finale à Quatre Groupe B.



<p>ARTICLE 2 - EQUIPES</p>	<p>48 équipes réparties comme suit :</p> <p><u>NATIONALE MASCULINE U18 Elite :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Équipes des clubs engagés en Pro A pour la saison en cours ; - Équipes des clubs engagés en Pro B pour la saison en cours et disposant d'un centre de formation agréé ; - Équipe du Centre Fédéral de Basketball ; - Équipes dénommées équipes fédérales. <p><u>NATIONALE FEMININE U18 Elite :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Équipes des clubs engagés en LFB pour la saison en cours ; - Équipes des clubs engagés en LF2 pour la saison en cours et disposant d'un centre d'entraînement labellisé ; - Équipes dénommées équipes fédérales. <p>Les équipes fédérales sont déterminées en collaboration entre les ligues régionales et la FFBB, selon le cahier des charges des championnats de France Nationale Féminine et Masculine U18 Elite.</p>																					
<p>ARTICLE 3 - REGLES DE PARTICIPATION</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4">Règles de participation NM et NF U18 Elite</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Nombre de joueurs autorisés</td> <td>Domicile</td> <td colspan="2">8 minimum / 12 maximum</td> </tr> <tr> <td>Extérieur</td> <td colspan="2">8 minimum / 12 maximum</td> </tr> <tr> <td rowspan="3">Types de licences autorisées (nb maximum)</td> <td>Licence C1 ou T</td> <td colspan="2">5 maximum</td> </tr> <tr> <td>Licence C</td> <td colspan="2">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Licence C2</td> <td colspan="2">0</td> </tr> </tbody> </table>	Règles de participation NM et NF U18 Elite				Nombre de joueurs autorisés	Domicile	8 minimum / 12 maximum		Extérieur	8 minimum / 12 maximum		Types de licences autorisées (nb maximum)	Licence C1 ou T	5 maximum		Licence C	Sans limite		Licence C2	0	
Règles de participation NM et NF U18 Elite																						
Nombre de joueurs autorisés	Domicile	8 minimum / 12 maximum																				
	Extérieur	8 minimum / 12 maximum																				
Types de licences autorisées (nb maximum)	Licence C1 ou T	5 maximum																				
	Licence C	Sans limite																				
	Licence C2	0																				
<p>ARTICLE 4 - HORAIRE OFFICIEL DES RENCONTRES</p>	<p>Dimanche à 15h30</p>																					
<p>ARTICLE 5 - SALLE</p>	<p>Classement : H2</p>																					